

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ
M.R.C. de MÉKINAC**

**SÉANCE ORDINAIRE
6 DÉCEMBRE 2010, à 20 h 00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1er novembre 2010
- 3 - Approbation des comptes
- 4 - Lecture et dépôt de la correspondance aux archives
- 5 - Fermeture du secrétariat municipal pour la période des Fêtes
- 6 - Approbation du rapport de taxes non payées pour les années 2009 et 2010
- 7 - Dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes
- 8 - Mandat à la Cour municipale pour la vente des immeubles pour non-paiement de taxes
- 9 - Confirmation des taux d'intérêt pour les exercices financiers 2009 et 2010
- 10 - Adoption des prévisions budgétaires 2011 de la Corporation de transport adapté de Mékinac et renouvellement de l'adhésion à ladite corporation
- 11 - Avis de motion (Règlement 2010-268 visant à fixer les taux de taxes pour l'année 2011)
- 12 - Remboursement de taxes suite à la transmission de certificats de l'évaluateur
- 13 - Remboursement de taxes aux propriétaires d'immeubles éligibles au programme municipal de revitalisation (règl. 2009-261)
- 14 - Remboursement de taxes suite à la fermeture d'un loyer
- 15 - Désignations pour agir à titre de maire suppléant au cours de l'année 2011
- 16 - Don à l'Association la Boîte à cadeaux
- 17 - Appui financier à la Fête au village 2011, prêt gratuit des tables et des chaises
- 18 - Don pour l'organisation de la Fête Saint-Adelphe en lumières
- 19 - Modification au tracé de la piste de v.t.t. (Club Quad) pour la période hivernale
- 20 - Renouvellement 2011 de l'adhésion de l'inspecteur en bâtiment à la COMBEQ
- 21 - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications CESA auprès de PG Solutions
- 22 - Acceptation de l'offre de la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour un emprunt de 42 400 \$ (Règlement 96-161)
- 23 - Financement à long terme au moyen de billets (Règlement 96-161)
- 24 - Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions pour l'amélioration du réseau routier local
- 25 - Demande d'une subvention à l'Agence Santé et Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour un projet en soutien aux activités des 1ers Répondants
- 26 - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien au logiciel d'application de permis offert par S.M.I.
- 27 - Renouvellement de la contribution 2011 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie et nomination des représentantes officielles
- 28 - Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques
- 29 - Prêt gratuit de la salle municipale pour un concert donné par Le Chœur de l'Amitié
- 30 - Annulation de la résolution 2010-11-270 concernant une demande d'appui auprès de la CPTAQ
- 31 - Inscription du calvaire du rang St-Joseph au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux
- 32 - Remerciements à la MRC de Mékinac pour les subventions du Pacte rural pour la restauration du calvaire et du Parc commémoratif
- 33 - Position de la Municipalité dans la demande de la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère inc.
- 34 - Appui à une demande d'utilisation autre qu'agricole auprès de la C.P.T.A.Q.
- 35 - Adoption de la Politique familiale au niveau local
- 36 - Autorisation au maire et au directeur général pour la signature d'une convention avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, relativement à la subvention accordée dans le cadre du Programme Aide aux projets – Accueil
- 37 - Félicitations à M. Jacques Thiffault pour son 3^e livre Vie municipale, Vie communautaire et belles trouvailles, Saint-Adelphe 1885-2010
- 38 - Remerciements aux bénévoles qui ont collaboré au projet de construction d'un entrepôt multifonctionnel / St-Adelforce
- 39 - VARIA :
- 40 - Période de questions
- 41 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ
M.R.C. DE MÉKINAC**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le sixième jour de décembre de l'an 2010, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents madame la conseillère Anne-Marie Denis, messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis, et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Deux contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h02.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1er novembre 2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} novembre 2010, soit adopté tel que rédigé par le directeur général. **Adopté**

Approbation des comptes

8432 Ferme Repau & Fils	407,21
8433 Les Éditions juridiques FD	147,00
8434 Hydro-Québec	125,28
8435 Hydro-Québec	857,37
8436 Héritage Vallée de la Batiscan	45,00
8437 Diane Pagé	120,00
8438 Tony Trépanier	13,73
8439 Financière Banque nationale	11 046,10
8440 Dicom Express	93,13
8441 Telus	832,14
8442 U.R.L.S.	20,00
8443 Rogers	35,34
8444 Telus	55,03
8445 Société canadienne des Postes	67,05
8446 Hydro-Québec	301,33
8447 Claude Thiffault	12,60
8448 Ministre des Finances	62,00
8449 Tony Trépanier	54,00
8450 Thérèse Baillargeon	135,00
8451 Hydro-Québec	857,09
8452 Salon de quilles	126,00
8453 Boiseries Savco inc.	37,70
8454 Hugo Gentelleti	8,00
8455 Association des chefs sécurité incendie	220,11
8456 Batterie Mauricie	32,37
8457 Chantale Bertrand	60,00
8458 BioLab	257,87
8459 Boivin & Gauvin	346,76
8460 Canadien National	753,90
8461 Centre d'entretien du camion	527,45
8462 Service Cité Propre	4 079,86
8463 Groupe CLR	405,01
8464 Communication L.A.S.	92,50
8465 et 8466 COOP Univert	1 579,82
8467 Cordonnerie J.N. Champagne	45,00
8468 Cossette & Lafontaine	3 944,98
8469 Croix Bleue	1 321,65
8470 Distribution Robert	273,30
8471 Guy Douville	23,40
8472 Daniel Durocher	332,98
8473 Les Éditions juridiques FD	73,50

8474 Everest	11,00
8475 Fédération québécoise des municipalités	50,86
8476 Fournitures de bureau Mékinac	83,44
8477 Sylvain Gagnon	60,00
8478 Garage Jean-Yves Déry	2 029,96
8479 J.G. & M. Jacob	1 162,58
8480 Laboratoire des assureurs ULC	379,07
8481 Librairie L'Exèdre	265,18
8482 Marcel Guimond & Fils	1 267,80
8483 Environnement MCM	426,11
8484 MODOC	297,99
8485 MRC Mékinac	20 774,00
8486 Pratte & Laforme	307,03
8487 Protection incendie CFS	165,93
8488 CCH Canadienne	730,80
8489 Transport Michel Roberge	3 222,88
8490 Jean-Guy Rodrigue	3 668,60
8491 Les Serres du Domaine des Pointes	146,74
8492 Techni Vert services	231,39
8493 Transporteurs en vrac	3 216,44
8494 Ville de St-Tite	1 765,00
8495 Wolseley	819,18
8496 Maison des Familles Mékinac	50,00
8497 O.P.P. École Primadel	150,00
8498 Loisirs de St-Adelphe	200,00
8499 Denis Marchildon	467,25
8500 Étienne Charest	858,75
8501 Françoise Dumoulin	597,00
8502 Éric Lefèbvre	1 170,00
8503 Pierre Laliberté	701,25
8504 Claude Lefèbvre	1 026,75
8505 Francine Beauchamp	740,25
8506 André Veillette	876,75
8507 COOP Solidarité St-Adelphe	6 212,25
8508 Marie Trudeau	675,75
8509 Colette Balmer	710,25
8510 Doris Lefebvre	444,00
8511 Jean-Guy Dupont	1 029,75
8512 Martin Styger	837,75
8513 Armand Corriveau	157,12
8514 Jonathan St-Arneault	252,18
8515 Marcel Guimond & Fils	1 565,16
8516 Carol Jacob	666,54
8517 COMBEQ	287,83
8518 Jean-Yves Déry	257,91
8519 Soc. canadienne des Postes	128,68
8520 Léo Douville	257,47

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin
Et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de novembre 2010 ci-dessus approuvés.

Adopté

Correspondance du mois

Agence Santé Services Sociaux: Soutien financier offert pour les services des Premiers répondants

PG Solutions: Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux logiciels du bureau municipal

CRSBP Mauricie: Contribution 2011 et frais informatiques au montant de 6 000,09 \$, et nomination des représentant(e)s officiels pour 2011

CAPSA: Demande d'une contribution annuelle de 750 \$ pour 3 ans (plan d'action pour la restauration et la mise en valeur du cours d'eau « Ruisseau Noir » (bassin de la riv. Charest et élaboration d'une entente avec la municipalité)

Steve Delisle : Recommandations 2011 pour le Service incendie

U.R.L.S. Mauricie: Invitation au Colloque des sentiers récréatifs Mauricie, 4 décembre

M.R.C. Mékinac: C.C. d'un avis concernant des travaux réalisés sans autorisation dans un cours d'eau (lot 726-P du 1^{er} Rang Nord-Est riv. Batiscan)

Line Lapointe: Remerciements pour la présentation de sa candidature au prix Dollard-Morin

Annette Condé: Demande pour une utilisation gratuite de la salle municipale pour un concert dont les profits iront à la Fabrique locale et à la Chorale *Le Chœur de l'Amitié*

M.R.C. Mékinac: Paiement de la subvention pour le calvaire: Pacte rural local 7 500\$ et Pacte rural régional 2 500 \$ et versement de 15 000 \$ (subvention du Pacte rural pour la réalisation du parc commémoratif)

Min. Aff. Mun. Manon Fillion: Avis que le chèque de 15 000 \$ (aide financière parc commémoratif devrait être émis vers le 19 novembre)

Relais pour la vie Hérouxville: Invitation aux municipalités de Mékinac et Des Chenaux pour la tenue en hiver d'un Relais pour la vie, visant à amasser des fonds pour la Société canadienne du Cancer

Min. Aff. Mun.: Versement à la municipalité de la quote-part de 55 331,18 \$ (Programme d'assainissement des eaux municipales)

Min. Transports: Versement à la municipalité de la subvention pour l'entretien de la voirie locale 23 000\$

Lyne Deshaies: Démission de son poste de bibliothécaire à compter du 1^{er} janvier 2011

M.R.C. Mékinac: C.C. d'une lettre adressée à la Commission de protection du territoire agricole concernant la possibilité de construction sur les lots de 4 et de 10 hectares

Min. Sécurité publique: Montant estimé pour les services de la Sûreté du Québec à Saint-Adelphe en 2011 : 62 848 \$

CRÉ Mauricie: Invitation à une consultation régionale des Rendez-vous de l'énergie à St-Tite le 23 novembre

Min. Santé, services sociaux: Récépissé de la résolution ayant trait aux endroits retenus pour la vaccination antigrippale

MRC Mékinac: Demande aux municipalités de Mékinac de confirmer leur intérêt à acquérir collectivement une déchiqueteuse à branches pour les travaux de débroussaillage

Corp. Transport Adapté Mékinac: Prévisions budgétaires, cotisation 2011 (2 447,10 \$)

C.L.D. Mékinac: Tenue d'un Lac-à-L'Épaule le 26 novembre à Ste-Thècle pour les maires de Mékinac

Québec municipal: Invitation à adhérer au Portail Québec municipal

Corp. Touristique, culturelle Grand-Mère: Demande d'une aide financière pour le bureau touristique de Grand-Mère

Ministre Finances: Avis d'un refinancement d'un emprunt de 42 400 \$ échéant le 10 novembre 2010 (*règl. 96-161 assainissement des eaux*)

Min. Aff. Mun.: Paiement de 11 889 \$ (bonification tenant lieu de taxes pour 2010)

Marie-Noëlle Roberge: Demande pour l'installation d'un 2^e lampadaire au Domaine Charest

Min. Transports: Paiement de la subvention pour les passages à niveau : 8 890,20 \$

Min. Culture Christine St-Pierre: Confirmation d'un montant de 8 000 \$ attribué à la réalisation du Parc commémoratif dans le Programme Aide aux projets – Accueil et conventions à signer

Line Lapointe : Demande d'une aide financière pour l'activité de St-Adelphe en lumières (balade en voiture tirée par des chevaux)

Maison familles Mékinac: Demande d'un don pour le projet «Boîte à cadeaux», qui vient aider les familles défavorisées de notre zone

M.R.C. Mékinac: Certificats de l'évaluateur

O.P.P. (Guylaine Trudel): Demande d'une commandite pour l'activité annuelle de la Fête au village et le prêt gratuit des tables et des chaises

COMBEQ: Renouvellement de l'adhésion 2011 de Tony Trépanier à la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec

Table rég. organismes communautaires: Campagne de promotion « L'action communautaire sauve des vies »

École Paul-Le-Jeune: Demande d'un soutien pour un projet scolaire d'activités de plein air (pour 36 élèves de la région du 3^e cycle du primaire)

U.M.Q.: Invitation aux membres du conseil municipal à participer au caucus régional le 15 décembre à Louiseville

CSST: Guide du calcul du versement périodique

MRC Mékinac: Transmission du schéma de couverture de risque en incendie

Min. Culture, Communications: Chèque de 17 500 \$ pour la restauration et la mise en valeur du calvaire au rang St-Joseph

Explornet : Proposition d'installation d'une tour pour le service Internet et entente de location si intéressé

Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général/secrétaire-trésorier. **Adopté**

Fermeture du secrétariat municipal et du bureau de l'inspecteur pour la période des Fêtes

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Et résolu :

Que le bureau du secrétariat municipal et celui de l'inspecteur soient fermés du jeudi 23 décembre 2010 à 15h, pour rouvrir le mardi 4 janvier 2011 à 8h30.

Adopté

Approbation du rapport de taxes non payées pour les années 2009 et 2010

Le directeur général/secrétaire-trésorier Daniel Bacon, ayant procédé à la compilation des noms des contribuables endettés envers la municipalité pour taxes municipales, incluant les divers, pour les années 2009 et 2010 à la Municipalité de Saint-Adelphe:

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe approuve le rapport des taxes municipales impayées à la Municipalité de Saint-Adelphe pour les années 2009 et 2010, pour un montant total de 48 545,90 \$ incluant les intérêts et pénalités, le tout tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier Daniel Bacon.

Que ledit rapport est disponible au bureau du secrétariat municipal.

Adopté

Dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté
Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Et résolu :

Que M. Daniel Bacon, dir. général et sec.-trésorier de la Municipalité de St-Adelphe, dépose la liste des trois immeubles situés dans la municipalité, à être vendus pour non-paiement de taxes en date du 6 décembre 2010, pour un grand total de 8 657,85\$.

Adopté

Mandat à la Cour municipale pour procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis
Et résolu :

Que le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Adelphe soit autorisé à préparer un dossier de vente pour non-paiement de taxes, pour les contribuables qui ont des arrérages de taxes foncières et de services en souffrance depuis deux années et plus.

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Cour municipale pour procéder à la vente des immeubles, mais qu'avant, une lettre enregistrée soit envoyée aux propriétaires des immeubles concernés pour les aviser que la date limite pour payer leur compte est fixée au jeudi 23 décembre 2010, à midi. **Adopté**

Confirmation des taux d'intérêts pour les exercices financiers 2009 et 2010

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté les règlements 2008-251 et 2009-263 visant entre autres à fixer les taux de taxes, ainsi que les taux d'intérêt et de pénalité sur les arrérages pour les exercices financiers 2009 et 2010;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe confirme que les taux d'intérêts et de pénalité applicables sur les arrérages de taxes pour les années 2009 et 2010 étaient fixés comme suit :

2009 (10% intérêt, 5% pénalités); 2010 (10% intérêt, 5% pénalités)

Adopté

Adoption des prévisions budgétaires 2011 de la Corporation de transport adapté de Mékinac et renouvellement de l'adhésion à ladite corporation

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte les prévisions budgétaires 2011 de la Corporation de transport adapté de Mékinac au montant de 144 908\$ et renouvelle l'adhésion 2011 auprès de cette corporation au tarif de 2 447,10\$.

Que les coûts reliés à cette adhésion 2011 sont payables en deux versements; le premier versement de 1 223,55 \$, dû le 1^{er} janvier 2011 et le deuxième versement au montant de 1 223,55 \$, dû le 1^{er} juin 2011.

Que la Municipalité de St-Adelphe mandate la Corporation de transport adapté de Mékinac pour organiser le service de transport adapté en 2011.

Adopté

AVIS DE MOTION AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Michel Denis qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 et les conditions de perception.

Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que suite à l'émission des certificats de l'évaluateur, la Municipalité de St-Adelphe procède à un remboursement de taxes à deux contribuables pour un montant total de 45,70 \$.

Adopté

À 20h42, madame la conseillère Anne-Marie Denis déclare qu'elle a un intérêt dans la résolution qui suit, elle quitte son siège, se retire de la salle des délibérations et ne prend aucunement part aux discussions qui ont porté sur l'adoption de celle-ci.

Remboursement de taxes aux propriétaires d'immeubles éligibles au programme de revitalisation municipal (régl. 2009-261)

ATTENDU que des propriétaires ont présenté une demande à la Municipalité de St-Adelphe pour se prévaloir du programme de revitalisation (régl. municipal 2009-261), concernant un remboursement de taxes foncières générales sur des bâtiments d'une valeur de plus de 50 000 \$;

ATTENDU que les immeubles faisant l'objet des demandes de remboursement sont situés à l'intérieur du secteur ayant droit au programme de revitalisation;

ATTENDU l'article 5 dudit règlement qui stipule que «... ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment. »

ATTENDU l'article 6 de ce règlement qui stipule entre autres :

« Si le terrain est situé en zone verte, que l'immeuble bénéficie d'un remboursement de taxes du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (M.A.P.A.Q.), le remboursement de la taxe foncière générale qui s'applique est la différence du pourcentage non remboursé par ledit ministère sur la valeur imposable du bâtiment ».

ATTENDU que le Service d'évaluation de la M.R.C. de Mékinac a émis des certificats d'évaluation sur lesquels apparaissent les valeurs inscrites au rôle pour chacun des propriétaires ayant droit à un remboursement;

ATTENDU que les propriétaires suivants répondent aux conditions du règlement 2009-261 et sont par conséquent admissibles au programme de revitalisation en vigueur.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de St-Adelphe procède au remboursement de la taxe foncière générale sur 18 immeubles éligibles au programme de revitalisation dans la municipalité pour un remboursement total de **18 988,75 \$**

Adopté

À 20h47, Madame la conseillère Anne-Marie Denis revient à l'intérieur de la salle du conseil municipal et reprend son siège pour la suite de la séance.

Remboursement de taxes, suite à la fermeture d'un loyer

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement municipal 2003-216, le 13 janvier 2003, relativement aux modalités de taxation lors de la fermeture d'un loyer, démolition de maison, loyer inoccupé ou autres situations pouvant affecter les compensations exigées pour les services d'aqueduc et d'égouts dans la municipalité.

ATTENDU l'article 6 de ce règlement qui stipule «un remboursement de taxes sera accordé aux tarifs suivants et à la condition suivante : Que le loyer soit vacant pour une période consécutive de 6 mois; en deçà de 6 mois, aucun remboursement ne sera effectué. »... « les taxes à rembourser sont les tarifs qui auront été fixés au cours de l'année d'imposition, à savoir : tarif dette aqueduc, tarif dette égout, tarif dette assainissement. »... «les tarifs à rembourser seront équivalents au nombre de mois où le loyer aura été vacant durant l'année d'imposition ».

ATTENDU qu'un loyer sis sur la rue de la Station, est fermé définitivement depuis le 30 juin 2010, soit 6 mois au 31 décembre 2010, et que par conséquent, le propriétaire a droit à un remboursement des taxes susmentionnées pour cette période (180 jours);

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par M. le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par M. le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise un remboursement de taxes de 257,47 \$.

Adopté

Désignations pour agir à titre de maire suppléant

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la nomination des conseillers municipaux à titre de maire suppléant pour l'année 2011, selon le calendrier suivant :

Claude Thiffault : du 1^{er} janvier 2011 au 28 février 2011.

Réal Côté : du 1^{er} mars 2011 au 30 avril 2011

Roger Drouin : du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Michel Denis : du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011

Anne Marie Denis: du 1^{er} septembre 2011 au 31 octobre 2011

Louis-Marc Trudel : 1^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2011. **Adopté**

Don à l'Association la Boîte à cadeaux

CONSIDÉRANT que la Maison des Familles de Mékinac a présenté aux municipalités de notre M.R.C. une demande de don pour venir en aide aux familles défavorisées de notre région, dans le cadre de l'activité «La Boîte à cadeaux », à laquelle elle est associée;

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec Mékinac soutient cette levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde un don de 50 \$ à la Maison des familles de Mékinac» pour aider au financement du projet la Boîte à cadeaux.

Adopté

Appui financier à la Fête au village, édition 2011, prêt gratuit des tables et des chaises

CONSIDÉRANT que l'Organisme de Participation des parents (OPP) organise à nouveau cette année la soirée de la Fête au village qui aide à amasser des fonds pour les activités qui s'adressent aux enfants de l'école Primadel;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière et de prêt gratuit des tables et des chaises a été présentée pour la tenue de la soirée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde un appui financier à l'Organisme de Participation des parents (OPP) de l'école Primadel au montant de 150 \$, plus le don de 5 calendriers d'Appartenance Mauricie, de 10 stylos gravés au nom de la municipalité à faire tirer, le tout pour contribuer à l'activité « Fête au village, édition 2011 ».

Que la municipalité autorise le prêt gratuit des chaises et des tables pour l'événement.

Adopté

Don pour l'organisation de la fête « Saint-Adelphe en lumières »

CONSIDÉRANT que le Centre des Loisirs organise la fête annuelle de « Saint-Adelphe en lumières dans les rues du village » le 26 décembre 2010;

CONSIDÉRANT que des activités gratuites sont prévues pour toute la famille: balade en voiture à cheval, marche de santé dans les rues pour admirer les décorations, tirage, goûter et breuvages à la salle municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue pour un montant de 200\$ à l'organisation de la Fête de « Saint-Adelphe en lumières 2010 ».

Adopté

Modification au tracé de la piste de véhicules tout terrain (Club Quad Rive Nord) près de la rue Industrielle, pour la période hivernale et autorisation de stationnement

CONSIDÉRANT qu'en été, les conducteurs de véhicules tout terrain du Club Quad Rive Nord empruntent la piste située près de la voie ferrée du côté du rang St-Joseph;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité, en hiver, il est préférable de modifier la piste de véhicules tout terrain du Club Quad Rive Nord en la déplaçant du côté de la rue Industrielle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que pour offrir une sécurité maximale aux membres du Club Quad Rive Nord, la Municipalité de St-Adelphe accepte la modification du tracé de la piste de v.t.t. sur le secteur identifié comme suit : de la rue du Moulin jusqu'à la rue Dessureault, entre la voie ferrée et la rue Industrielle.

Que cette acceptation est conditionnelle à une autorisation de passage accordée par Industries Fermco.

Il est également résolu d'autoriser les propriétaires d'un véhicule auquel est rattaché une remorque pour le transport d'un v.t.t., de se stationner sur les aires de stationnement de l'hôtel de ville.

Adopté

Renouvellement de l'adhésion de l'inspecteur en bâtiment à la COMBEQ

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise et défraie le renouvellement de l'adhésion 2011 de M. Tony Trépanier inspecteur en bâtiment à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et ce, au coût de 255 \$

Adopté

Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications CESA auprès de PG Solutions

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède au renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux logiciels d'application CESA auprès de P.G. Solutions pour l'année 2011, au coût total de 4 543,23 \$, incluant les taxes, réparti comme suit :

Comptes fournisseurs et réclamation de taxes 995 \$

Gestion des immobilisations : 305 \$

Grand Livre, budget et états financiers 1 035 \$

Sybase ASA 220 \$

Taxation, perception, comptes clients 1 470 \$

Adopté

Acceptation de l'offre de la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour un emprunt de 42 400 \$ (Règlement 96-161)

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu :

Que la paroisse de Saint-Adelphe accepte l'offre qui lui est faite par la *Caisse populaire Ste-Thècle-Saint-Adelphe* pour son emprunt de 42 400 \$ par billets en vertu du règlement 96-161, au prix de 100% et échéant en série 5 ans comme suit :

Capital	Taux		Intérêts	Solde
	4,50%	10 mai 2011	954,00 \$	42 400 \$
<u>4 900</u> \$	4,50%	10 novembre 2011	954,00 \$	37 500 \$
	4,50%	10 mai 2012	843,75 \$	37,500 \$
<u>5 300</u> \$	4,50%	10 novembre 2012	843,75 \$	32,200 \$
	4,50%	10 mai 2013	724,50 \$	32 200 \$
<u>5 600</u> \$	4,50%	10 novembre 2013	724,50 \$	26 600 \$
	4,50%	10 mai 2014	598,50 \$	26 600 \$
<u>6 000</u> \$	4,50%	10 novembre 2014	598,50 \$	20 600 \$
	4,50%	10 mai 2015	463,50 \$	20 600 \$
<u>6 400</u> \$	4,50%	10 novembre 2015	463,50 \$	14 200 \$

10 novembre 2015 : À refinancer : 14 200 \$
Que les billets, capital et intérêts seront payables à la Caisse populaire de Ste-Thècle-Saint-Adelphe.

Adopté

Financement à long terme au moyen de billets

ATTENDU que la Paroisse de Saint-Adelphe se propose d'emprunter par billets un montant de 42 400 \$ en vertu du règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de ce règlement : Règlement 96-111

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier ce règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que les billets seront signés par le maire M. Paul Labranche et le directeur général / secrétaire-trésorier M. Daniel Bacon.

Que les billets seront datés du 10 novembre 2010.

Que les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1. 4 900 \$
2. 5 300 \$
3. 5 600 \$
4. 6 000 \$
5. 6 400 \$

Après 5 ans 14 200 \$ à renouveler.

Que pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est à dire pour un terme de : 5 ans, à compter du 10 novembre 2010.

Que la municipalité aura le 10 novembre 2015, un montant de 14 200 \$ à renouveler en vertu du règlement no 96-161.

Adopté

Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions pour l'amélioration du réseau routier local

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe approuve les dépenses pour les travaux de gravelage, nettoyage de fossés, ponceaux, exécutés dans la municipalité de St-Adelphe, pour un montant subventionné de 67 000 \$ et joint à la présente, copies des pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur les rues et chemins dont la gestion incombe à la municipalité.

Que le secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de St-Adelphe Monsieur Daniel Bacon, déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

Adopté

Demande d'une subvention à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour un projet en soutien aux activités des Premiers Répondants

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe approuve le projet présenté à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie, Centre-du-Québec.

Que ce projet se décrit comme suit :

Remboursement des rétributions versées pour les interventions en 2010 : 1995,75 \$;

Achat d'auto-injecteurs d'épipen : 338,61\$

Achat d'un radio portatif : 511,33 \$

Trois trousse portatives : 416,64 \$ X 3 = 1 249,92 \$

Que M. Jean-Guy Rodrigue responsable des Premiers Répondants et M. Daniel Bacon directeur général et M. Paul Labranche maire, soient autorisés à signer tous les documents ayant trait à cette demande de financement. **Adopté**

Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien au logiciel d'application des permis offert par S.M.I.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accepte l'offre de S.M.I. pour la maintenance annuelle du logiciel de permis, la migration à la version 11 et la licence 4D, pour l'année 2011, au coût de 354,08 \$, incluant les taxes, le tout payable à la M.R.C. de Mékinac.

Adopté

Renouvellement de la contribution 2011 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie et nomination des représentantes officielles

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe renouvelle sa contribution annuelle 2011 au Réseau Biblio au montant de 6000,09 \$ et désigne madame Anne-Marie Denis représentante de la municipalité, pour assister à l'assemblée générale annuelle du Centre régional de service aux bibliothèques publiques Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière, ainsi qu'aux rencontres initiées par ce centre au cours de l'année 2011.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe confirmera au CRSBP à une date ultérieure, le nom de la nouvelle responsable de la bibliothèque en remplacement de madame Lyne Deshaies, qui a remis sa démission, laquelle démission sera effective à compter du 1^{er} janvier 2011.

Adopté

Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques

ATTENDU que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

ATTENDU que la Municipalité de St-Adelphe désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe demande à l'Agence de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à Groupe C.L.R. dont le siège social est situé au 1173, 6^e Avenue Grand-Mère G9T 2J4, pour et à l'acquit de la municipalité, toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

Adopté

Prêt gratuit de la salle municipale à la Chorale *Le Chœur de l'Amitié*

CONSIDÉRANT que madame Annette Condé a présenté une demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour la tenue d'un concert le 11 décembre 2010 avec la Chorale *Le Chœur de l'Amitié*;

CONSIDÉRANT que la moitié des recettes sera versée à la Fabrique locale et l'autre moitié servira à l'achat de matériel jugé utile pour le bon fonctionnement de la chorale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle municipale à madame Annette Condé et à la Chorale *Le Chœur de l'Amitié* pour la tenue d'un concert le 11 décembre 2010 à Saint-Adelphe.

Adopté

Annulation de la résolution 2010-11-270 concernant une demande d'appui auprès de la CPTAQ

CONSIDÉRANT l'appui accordé pour une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 753-33P à Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que l'emplacement pour la construction est situé dans une zone agricole active et que notre règlement de zonage ne peut autoriser une telle demande puisqu'elle est jugée irrecevable par la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe annule la résolution 2010-11-270 pour les motifs évoqués dans la préambule de la présente résolution.

Adopté

Inscription du calvaire du rang Saint-Joseph au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

CONSIDÉRANT qu'une inscription au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux reconnaît et souligne l'importance d'un lieu patrimonial pour sa collectivité, sa province ou son territoire ou encore pour le pays.

CONSIDÉRANT que le Répertoire canadien est une base de données qui comprend des inscriptions de lieux patrimoniaux qui ont une importance locale, provinciale, territoriale et nationale et qu'il a pour but d'identifier, de faire connaître et de célébrer les lieux patrimoniaux du Canada.

CONSIDÉRANT que le Répertoire constitue une source précieuse de renseignements précis auxquels auront facilement accès les autorités gouvernementales, les urbanistes, les entrepreneurs, les membres de l'industrie touristique, les enseignants, les chercheurs, les professionnels responsables du patrimoine et le public en général.

CONSIDÉRANT que le calvaire du rang St-Joseph, classé 20^e dans l'inventaire qui totalise 2863 croix de chemins au Québec, a été cité monument historique et figure dorénavant au *Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec*.

CONSIDÉRANT que le Christ sculpté est une œuvre de Louis Jobin statuaire renommé du Québec;

CONSIDÉRANT que le calvaire souligne cette année son 100^e anniversaire d'érection et que pour le mettre en valeur, la Municipalité a procédé à d'importants travaux de restauration du Christ et de rénovation de l'édicule;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Gouvernement canadien d'analyser la possibilité d'inscription du calvaire situé devant le 400, rang St-Joseph à St-Adelphe, au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.

Adopté

Remerciements à la MRC de Mékinac pour les subventions accordée dans le Pacte rural pour la restauration du calvaire et du Parc commémoratif

CONSIDÉRANT que dans le cadre du programme Parc rural 2007-2014, la M.R.C. de Mékinac, a accordé une aide financière de 15 000 \$ à la Municipalité de St-Adelphe, pour la réalisation d'un parc commémoratif visant à souligner les Fêtes du 125^e;

CONSIDÉRANT que la M.R.C. de Mékinac a également contribué pour un montant de 7 500 \$ provenant de l'enveloppe du Pacte rural local et pour un montant de 2 500 \$ de l'enveloppe du Pacte rural régional pour la restauration du calvaire du rang St-Joseph, dont on fête le centième anniversaire cette année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de St-Adelphe remercie chaleureusement la M.R.C. de Mékinac pour sa généreuse contribution financière en soutien aux célébrations des Fêtes du 125^e, avec des projets axés sur la conservation de notre patrimoine, et précieux pour notre histoire.

Adopté

Position de la Municipalité dans la demande de la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère inc.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère inc., concernant le bureau d'information touristique;

CONSIDÉRANT le grand nombre de souscriptions publicitaires auxquelles la Municipalité de Saint-Adelphe est invitée à contribuer et qu'elle ne peut répondre favorablement à toutes les demandes qui lui sont formulées;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Roger Drouin

Appuyé par M. le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe informe la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère inc., qu'elle n'entend pas souscrire à la demande d'aide financière pour le fonctionnement de son bureau touristique. **Adopté**

Appui auprès de la CPTAQ, pour une demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie du lot 753-149 (construction d'une résidence)

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 753-149, situé dans le rang 3 Est de la rivière Batiscan à St-Adelphe, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT que le lot visé est une unité foncière vacante de plus de 20 hectares située dans un secteur agro-forestier et que dans la décision rendue (356923), la CPTAQ était d'avis qu'autoriser une utilisation à des fins de construction pour une seule résidence sur un lot dont la superficie est de 4 hectares et plus, il n'y aurait pas d'impact négatif significatif sur le potentiel agricole du milieu;

CONSIDÉRANT qu'il y a quelques espaces disponibles dans la municipalité hors de la zone agricole, mais que dans l'opinion des membres du conseil, le terrain visé n'aurait pas d'impact négatif sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT que cette demande a fait l'objet d'une vérification par l'inspecteur en bâtiment et qu'elle ne contrevient pas aux dispositions du règlement de zonage en vigueur dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe appuie la demande présentée à la C.P.T.A.Q., en vue d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 753-149 soit dans le but d'y construire une résidence unifamiliale, avec une fosse septique.

Adopté

Adoption de la Politique familiale au niveau local

CONSIDÉRANT l'importance accordée par les municipalités de la M.R.C. de Mékinac à l'élaboration d'une Politique familiale sur le territoire;

CONSIDÉRANT qu'un Comité famille a été formé pour établir un plan d'actions qui propose les interventions à être réalisées dans la municipalité de Saint-Adelphe, avec des objectifs, échéanciers, partenaires et coûts;

CONSIDÉRANT qu'un rapport à cette fin a été présenté aux membres du Conseil de la
Municipalité de Saint-Adelphe; pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long
reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adopte la Politique familiale telle
que proposée dans le document déposé par madame Anne-Marie Denis, conseillère
municipale et responsable du Comité famille de Saint-Adelphe.

Adopté

**Autorisation au maire et au directeur général pour la signature d'une convention avec le
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, relativement à
la subvention accordée dans le cadre du Programme Aide aux projets – Accueil (DAF
512182)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le maire M. Paul Labranche
et le directeur général M. Daniel Bacon à signer pour et au nom de la municipalité de
Saint-Adelphe la convention avec le Ministère de la Culture, des Communications et de
la Condition féminine, relativement à la subvention de 8 000 \$ accordée pour la
réalisation du Parc commémoratif, dans le cadre du Programme Aide aux projets –
Accueil (No de demande 512182).

Adopté

**Félicitations à M. Jacques Thiffault pour son 3^e livre *Vie municipale, Vie communautaire
et belles trouvailles Saint-Adelphe 1885-2010***

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Thiffault a rédigé un troisième volume intitulé «*Vie
municipale, Vie communautaire et belles trouvailles - Saint-Adelphe 1885-
2010* » qui se veut une trilogie en regard du 125^e anniversaire de la Paroisse
célébré en 2010.

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations
à monsieur Jacques Thiffault pour son 3^e livre intitulé « *Vie municipale, Vie
communautaire et belles trouvailles - Saint-Adelphe 1885-2010* » dans lequel ont été
colligés des souvenirs et des photos et qui consiste en un ouvrage d'archives
relatant des faits et des événements qui ont marqué l'histoire de notre vie
municipale et communautaire.

Adopté

**Remerciements aux bénévoles qui ont collaboré au projet de construction d'un entrepôt
multifonctionnel / St-Adelforce**

CONSIDÉRANT que des bénévoles se sont mobilisés pour la réalisation d'un entrepôt à l'éco-
centre, qui servira à ranger des accessoires du St-Adelforce, des équipements
appartenant à la municipalité et des biens patrimoniaux de la Société d'histoire
locale;

CONSIDÉRANT l'immense générosité démontrée par ces partenaires de chez nous qui se sont
associés pour réaliser la construction d'un bâtiment communautaire;

CONSIDÉRANT le modèle d'engagement social que représente chacun de ces bénévoles dont
la municipalité peut être vraiment fière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement les
personnes suivantes qui ont apporté leur précieux concours et leur implication bénévole,
à la réalisation d'un entrepôt qui sera grandement utile tant pour la Municipalité, la
Société d'histoire, que pour le St-Adelforce : Chantale Bertrand, Jacques Thiffault,
Pierre-Luc Guimond, Steve Bureau, Gilles Roberge, Jean-Yves Déry, Réal Côté, Renald
Trépanier, Jacques Guimond, Guy Lafontaine, Claude Thiffault, René Thiffault, Carl
Delisle, Tommy Abel, Guillaume Déry, Michel Denis, Anthony Trudel, Charles Lavoie,
Dominique Trépanier, René Denis et Christian Trudel.

Adopté

Levée de l'assemblée à 21 h 36

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, dir. général
